



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 mai 2023 à 18h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : M. Dany Mainville
Jean William Ayotte
Jean Louis Clavet
MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay

Était également présente Madame Léona Francoeur dg par intérim.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire-suppléant monsieur Normand Poirier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

1- Renonciation à l'avis de convocation

Résolution # 126-05-23

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Cloridorme, étant tous présents à la salle des délibérations le 24 mai 2023, à 18h30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

- 1- Autorisation d'Achat ouverture des boutiques
- 2- Achat trailer/entrepôt boutique St-Yvon
- 3- Frais déplacement/ Semo
- 4- Offre de service/réparation carrosserie camion Jaune
- 5- Reno région (liste pour MRC)
- 6- Autorisation air de jeux
- 7- CV reçus (dg, torpille, étudiants)
- 8- Page Facebook
- 9- Sécurité chalet accès VTT
- 10- Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE chacun des élus renonce à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et accepte de discuter des points présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1- Résolution # 127-05-23

Autorisation achat/boutiques

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale par intérim, madame Léona Francoeur à effectuer les achats nécessaires pour l'ouverture des boutiques. Ces dépenses sont prélevées à même le compte des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





Résolution # 128-05-23

Achat d'une remorque/boutique la Torpille

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil autorise l'achat d'une remorque qui servira d'entreposage à la boutique la Torpille. Le coût de cet achat est de 3000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Résolution # 129-05-23

Frais déplacement/journalier

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, après analyse, consent à payer des frais de déplacement selon le règlement en vigueur, soit 0.52\$/kms, seulement quand ces déplacements ne peuvent se faire via les véhicules municipaux et sur approbation de la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Résolution # 130-05-23

Réparation camion déneigement (jaune)

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la réparation du camion de déneigement tel que stipulé dans le contrat qui a été présenté au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Résolution # 131-05-23

Liste Réno-région

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, après analyse, mandate la directrice générale par intérim à faire parvenir la liste à la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- Résolution # 132-05-23

Achat pour terrain de jeux et Nouveaux Horizons

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les achats nécessaires pour l'installation du nouveau terrain de jeux et tout ce que ça implique (excavation, dalle de ciment, gazon, revêtement de sol, etc) en autant que le budget alloué soit respecté, une subvention de 99 000\$ à recevoir de la MRC dans le cadre du programme **Fonds de vitalisation -FRR Volet 4** ainsi que la mise de fond de 11 000\$ prélevé au compte des loisirs.



N° de résolution
ou annotation

QU' les achats nécessaires concernant le projet qui a été présenté dans le cadre du **programme Nouveaux Horizons** sont autorisés, projet totalisant 25 000\$ pour un jeu de pétanque qui sera installé au parc du chalet des sports, de même que bancs, etc..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- CV reçus- une analyse a été effectuée pour préposée à l'accueil pour la boutique la Torpille, l'engagement sera effectué plus tard. En ce qui concerne le poste de DG remis après les élections.

7- Résolution # 133-05-23

Engagement étudiant

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil engage madame Emmy Synnott comme préposée aux boutiques au taux horaire de 15\$, 35 heures/semaines pour 8 semaines.

QUE ce salaire est subventionné par Service Canada/projet étudiant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Page Facebook- la page facebook Cloridorme ne devrait servir qu'à donner de l'information et non à débattre de certains dossiers sur la place publique.

9- Sécurité chalet accès VTT : une surveillance accrue sera demandée à la Sûreté du Québec et un avis à la population.

Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU la clôture de la séance à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Normand Poirier maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Normand Poirier
Maire-suppléant

Léona Tremblay
Greffière-trésorière